

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 décembre 2018

DCM N° 18-12-20-9

Objet : Saison sportive 2018/2019 : accompagnement des clubs par la ville.

Rapporteur: M. TRON

Le présent rapport a pour objet de proposer le montant des subventions allouées aux associations sportives pour la saison 2018/2019.

Depuis plusieurs années, pour permettre aux clubs d'assurer les premières dépenses de la saison sportive à venir, des avances sur les subventions sont octroyées. Les aides au démarrage ainsi versées en septembre 2018 seront déduites du montant des subventions attribuées par le présent rapport.

Après avoir examiné les demandes présentées par les clubs sportifs messins et après avis de la Commission des sports, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer aux associations sportives, pour un montant de 1 359 220 € sur une enveloppe globale de 1 520 900 €, les subventions dont le détail figure dans la motion. Un montant de 666 965 € sera consacré au sport Elite, 497 890 € pour le haut niveau et une somme de 194 365 € au sport amateur.

A travers son soutien la Ville de Metz accompagne notamment des actions sociales et solidaires mises en place par les clubs sportifs (action "sauve-nage" portée par le club de la Société de Natation de Metz en lien avec l'Ecole des Sports de la Ville et son public, Metz Handball ou Metz Tennis de Table qui organisent des actions à destination des quartiers, ou encore l'Amicale du Personnel Municipal qui propose grâce à l'action "Foot/Loisir/Citoyen" en lien avec des structures spécialisées, de développer la pratique du football à destination de jeunes migrants, etc).

La ville propose également de soutenir, au cours de l'année 2019, les manifestations organisées dans le cadre du développement du Pôle d'athlétisme à Metz en accompagnant trois temps forts dont le meeting international Indoor Athlélor, reconnu 2^{ème} français et 9^{ème} mondial en 2018.

Dans ce cadre, il est proposé d'attribuer au club organisateur de ces différents événements sportifs des subventions pour un montant total de 63 000 €.

Enfin, il est proposé d'accorder pour 30 170 € de participations financières pour l'acquisition d'équipement sportifs au bénéfice de Metz Gym, du Cercle de Yachting à Voile de Moselle, du Kayak Club de Metz et de l'ASPTT Omnisports.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le code général des Collectivités Territoriales, pris notamment dans ses articles L1611-4 et L2541-12,

VU les projets présentés et portés par les clubs au titre de la saison sportive 2018/2019,

CONSIDERANT que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER les subventions suivantes pour un montant de 1 452 390 € :**

Sport élite – subvention de fonctionnement

Athlétisme

Athlétisme Metz Métropole 82 985 €
(Dont 16 600 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)

Athlétisme Metz Métropole (Soutien Quentin BIGOT) 5 880 €
(Au titre des frais de préparation de l'athlète pour sa participation aux compétitions nationales et internationales)

Handball

Metz Handball 397 880 €
(Dont 79 600 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)

Tennis

ASPTT Tennis 42 240 €
(Dont 7 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)

Tennis de Table

Metz Tennis de Table 108 930 €
(Dont 21 800 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)

Triathlon

Metz Triathlon 29 050 €
(Dont 5 800 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)

Sport de haut niveau – subvention de fonctionnement

Arts martiaux

Metz Judo – Jujitsu 5 500 €

Aviron

Société des Régates Messines 37 345 €
(Dont 7 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)

Badminton	
Metz Badminton	4 825 €
Baseball	
Baseball & Softball Club de Metz	6 000 €
Basket	
Union Sainte Marie Metz Basket (Dont 12 600 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)	63 035 €
Metz Basket Club (Dont 11 600 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)	62 820 €
Echecs	
Club d'Echecs Metz Fischer (Dont 4 400 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)	24 000 €
Ecole Française des Echecs de Metz	4 500 €
Escrime	
Société d'Escrime de Metz	6 505 €
Football	
Amicale du Personnel Municipal – Section Foot (Dont 6 700 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)	35 000 €
Renaissance Sportive de Magny (Dont 6 800 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)	33 875 €
Football américain	
Les Artilleurs de Metz	380 €
Golf	
Association Sportive du Gardengolf de Metz Technopôle	1 500 €
Kayak	
Kayak Club de Metz (Dont 3 300 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)	16 550 €
Natation	
Société de Natation de Metz (Dont 7 100 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)	35 550 €
Patinage	
Sport de Glace de Metz (Dont 6 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)	37 740 €
Pétanque	
La Ronde Pétanque	10 000 €
Rugby	
Rugby Club de Metz (Dont 12 600 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)	63 080 €
Tennis	
Sport Metz Ecole Club de Tennis	4 500 €
Volley Ball	

AS Pouilly Metz Volley Ball 45 185 €
(Dont 8 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)

Sport amateur – subvention de fonctionnement

Arts martiaux

Aiki Club de Metz 680 €
Boxing Club de Metz 1 275 €
Budokaï Metz Haku Un Kan 410 €
Karaté Club de Metz 4 400 €
Metz Lorraine Japon 415 €
Waka Matsu Dojo 280 €

Badminton

Association Badminton Marly Metz Cuvry 750 €

Billard

Amicale de Billard de Magny 160 €
Billard Club de Metz 420 €

Clubs omnisports

Association Sportive des Cheminots de Metz 6 460 €

ASPTT Omnisports 75 000 €
(Participation aux frais de fonctionnement du Complexe des Hauts Peupliers dont 15 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)

ASPTT Omnisports 6 000 €
(Section Judo : 1 530 € - Section Echecs : 460 € - Section Gymnastique Fitness : 255 €
- Section Basket : 3 755 €)

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré-
USEP Moselle 2 380 €

Cyclisme

Cyclo Club de Metz 350 €

Disciplines à destination des personnes handicapées

Handicap Evasion Lorraine 680 €
Handisport Metz 1 030 €
Union Sportive et Loisir des Sourds de Metz 350 €

Echecs

Club d'Echecs Alekhine 2 550 €

Football

Entente Sportive Messine 12 240 €
(Dont 2 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)

Football Club de Metz Devant les Ponts 13 600 €
(Dont 2 700 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)

Union Lorraine de Plantières 8 840 €
(Dont 1 800 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)

Association Sportive Metz Grange aux Bois 7 295 €

(Dont 1 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)

Handball	
Metz Magny Handball	2 200 €
Hockey	
Metz Hockey Club	28 000 €
Natation	
Club Gambetta	1 920 €
Parachutisme	
Para-Club Sportif de Metz	270 €
Patinage	
Ice Skating Show Metz	4 000 €
Pétanque	
Amicale de Pétanque de Magny	305 €
La Boule Messine	1 810 €
Metz Pétanque Sablonnaise	1 360 €
Plongée	
Association Sportive des Sapeurs-Pompiers de Metz	315 €
Metz Plongée Loisirs	750 €
Nautilus Club de Metz	410 €
Plongée Nature VTT	205 €
Spéléo Club de Metz	270 €
Randonnée	
Club Touristique de Lorraine	410 €
Nancy Metz à la Marche	850 €
Tennis	
Tennis Club de Magny	750 €
Tir	
Société de Tir de Metz	1 430 €
Voile	
Cercle de Yachting à Voile de Moselle	3 545 €
Subventions de l'évènementiel sportif autour des disciplines de l'athlétisme	
Athlétisme Metz Métropole	63 000 €
(11 ^{ème} Meeting national indoor Metz-Moselle d'athlétisme) 56 000 €	
(8 ^{ème} édition de la course « La Messine ») 4 000 €	
(15 ^{ème} édition de la course nature de la Ville de Metz) 3 000 €	
Subvention d'équipement	
Metz Gym	10 670 €
(participation à l'achat d'un véhicule 9 places – 30 % du coût total)	
(participation pour l'achat d'une table de saut – 30 % du coût total)	
Cercle de Yachting à Voile de Moselle	3 450 €
(participation à l'achat de 2 bateaux – 30 % du coût total)	

Kayak Club de Metz 12 000 €
(participation à l'achat de bateaux Handikayak et classiques – 30 % du coût total)

ASPTT Omnisports 4 050 €
(participation à la mise en place d'un éclairage Led dans un court couvert – 30 % du coût total)

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens correspondantes ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2019.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

Jacques TRON

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 30 Absents : 25 Dont excusés : 9

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ